



*Livret S.O.S
Faune Sauvage*

**BONS GESTES
&
COORDONNÉES
DES CENTRES DE
SOINS SPÉCIALISÉS**



VOUS TROUVEZ UN ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ ?

Après un incendie, de fortes chaleurs (comme une canicule), après une collision avec un véhicule ou dans toutes autres circonstances... certains animaux peuvent être désorientés, blessés ou affaiblis.

Quelques règles simples permettent de leur donner les meilleures chances :

- **Gardez vos distances et observez** avant d'intervenir
- **Ne ramassez pas systématiquement un jeune animal** : il n'est pas forcément abandonné*
- **Si l'animal est réellement blessé ou en danger immédiat, placez-le si possible au calme, dans un carton sombre et aéré, sans chercher à le nourrir ni à lui donner à boire.**
- **Contactez rapidement un centre de soins spécialisé.** Les animaux sauvages nécessitent **une prise en charge par des professionnels qualifiés.**

Les Bons Gestes



Un FAON seul n'est PAS abandonné.

Pendant ses premiers mois de vie, il n'accompagne sa mère que pendant de courts moments. Celle-ci lui apprend à se coucher et à rester immobile afin de ne pas attirer l'attention des prédateurs. Elle ne retourne vers lui que pour l'allaiter et le laisse seul le reste de la journée.

La meilleure attitude est donc de ne pas y toucher et de passer votre chemin.

Il en est de même pour **les JEUNES RAPACES NOCTURNES** (et d'une manière générale de tous les jeunes oiseaux)... qui ne sont presque jamais abandonnés par leurs parents.

S'ils sont au sol, **perchez-les sur une branche hors de portée des prédateurs ou remettez-les dans leur nid, s'il est accessible.**



Ne les emmenez-pas, sauf s'ils sont visiblement blessés (dans ce cas, contactez une structure pour laquelle vous trouverez plus d'informations page suivante, dans ce livret).

De manière générale, il est déconseillé **d'intervenir sauf en cas de danger immédiat** (présence de prédateurs) ou **en cas de blessures ou maladie avérée.**

Il est **impératif de penser à se protéger (gants épais)** avant toute manipulation et **d'agir si et seulement si la situation l'exige.**

Prendre le temps d'analyser la situation à laquelle est confronté l'animal permet de déterminer ce qu'il est le plus judicieux de faire et de se poser pour garder son sang froid, la **précipitation peut-être contre-productive.**



VERS QUELLE STRUCTURE SE DIRIGER ?

Le **“Réseau des centres de soins pour la faune sauvage”** répertorie les différentes structures existantes en France.

Ils peuvent aussi aider pour transporter un animal quand on ne peut pas s'en occuper.

<https://www.reseau-soins-faune-sauvage.com/faune-sauvage-en-detresse/jai-trouve-un-animal-en-detresse/trouver-un-centre-pres-de-chez-moi/>

La page facebook **“S.O.S Faune Sauvage”** permet de lancer des annonces pour organiser un transport vers un centre de soin :

https://www.facebook.com/SOSFAUNESAUVAGEIDF?locale=fr_FR

Le contact de la personne, très réactive, qui gère le groupe : Arnaud (06 48 53 92 90)

Les Centres de Soins



SOS FAUNE SAUVAGE IDF

FAUNE SAUVAGE EN SEINE-ET-MARNE

Selon l'espèce concernée, la localisation de l'animal et les capacités d'accueil des structures.

Cliquez sur les liens pour être redirigé vers le site web de la structure !



Un centre de soin

Faune Alfort — Maisons-Alfort (94700)

Généraliste : oiseaux et mammifères.

Accueil tous les jours de 10 h à 18 h, dimanches et jours fériés inclus.



Deux structures capacitaires dans le département

À ce jour, la Seine-et-Marne ne compte que deux structures capacitaires spécialisées dans la prise en charge de la faune sauvage :

Chevêche 77 — Pringy (77310)

Spécialité : rapaces

Possibilité de relayer la prise en charge d'autres oiseaux

Zone : sud et centre de la Seine-et-Marne



L'Écureuil roux — Congis-sur-Thérrouanne (77440)

Spécialités : écureuils et lagomorphes

Zone : nord de la Seine-et-Marne



Seulement deux structures capacitaires pour l'ensemble de la Seine-et-Marne. Cette situation souligne la nécessité de renforcer durablement les moyens consacrés à la prise en charge de la faune sauvage dans le département avec le soutien des collectivités et des services de l'État.

Structures de relais hors département

Selon l'espèce concernée, la localisation de l'animal et les capacités d'accueil des structures.

Extrême nord de la Seine-et-Marne et Picardie

Picardie Faune Sauvage — Boissy-Fresnoy (60440)

Oiseaux et mammifères. Expertise particulière concernant les cervidés.



Meles — Compiègne (60200)

Spécialité : blaireaux. Possibilité de relayer la prise en charge d'autres petits mammifères.



Centre et nord de la Seine-et-Marne

Faune Alfort — Maisons-Alfort (94700)

Oiseaux et mammifères. Accueil tous les jours de 10 h à 18 h, dimanches et jours fériés inclus.



Les Rémiges noires — Champigny-sur-Marne (94430)

Spécialité : martinets.

Sud et sud-ouest de la Seine-et-Marne



Apus Apuces — Combreux (45530)

Oiseaux.



Alliance Hérissons — Verrières-le-Buisson (91370)

Spécialité : hérissons.

Les P'tits Kipik — Orsay (91400)

Spécialité : hérissons.



Faune Essonne — Vert-le-Grand (91810)

Spécialité : hérissons.

Autres contacts et solutions d'orientation

Clinique vétérinaire relais dans le 77



Clinique vétérinaire de la Brèche – Ozoir-la-Ferrière (77330)

Partenaire de Faune Alfort, ouverte 24 h/24. Présence d'une vétérinaire-pompière régulièrement mobilisée sur le terrain.

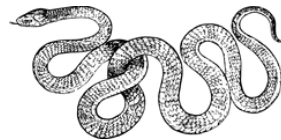
Reptiles

SOS Serpents

Réseau de personnes autorisées à intervenir pour la capture et le déplacement des serpents. Toutes ne disposent pas nécessairement d'un certificat de capacité.

David Chevreau : 06 80 81 35 24

Hemminki Johan : 01 77 49 76 36



Conseils et orientation

LPO



La LPO Île-de-France n'est pas habilitée à recueillir des animaux sauvages sur ses différents sites (Paris Montsouris et Vaujours).

Il n'existe pas de centres de soins LPO en région Île-de-France.

Leurs médiatrices sont présentes pour indiquer les premiers gestes de secours à effectuer face à un animal sauvage en situation de détresse et pour orienter vers une structure habilitée à la prise en charge de ces espèces.

Le standard téléphonique (01 53 58 58 38)

est ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Fiches conseils LPO :



<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/mediation-faune-sauvage/fiches-conseils-mediation-faune-sauvage>



*Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de
Fontainebleau | Station d'écologie forestière | Route de la tour
Denecourt | 77300 Fontainebleau | n° de SIRET 389 605 122 00016*

*Document créé et édité par l'ANVL | Date de publication : 2026
Nos sincères remerciements à Faune Alfort pour leur aide précieuse
à l'élaboration de ce livret.*